



## **NOTES ET COMMENTAIRES DU CENTRE CARTER (TCC) AU PROJET DE RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE EN RDC ANNEE 2015**

### **CONTEXTE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE, la République Démocratique du Congo a en vertu de l'exigence 7.a de la norme 2013 et aujourd'hui 7.4.a de la norme 2016, l'obligation de publier à la fin de chaque année un rapport faisant état de la mise en œuvre du processus et des progrès réalisés. C'est dans ce cadre que le CE a partagé au début du mois de juin de cette année le projet de rapport annuel d'activités pour l'année 2015 qui sera publié au mois de juillet prochain après intégration des améliorations proposées par toutes les parties prenantes et son adoption par lui.

Entant que partenaire technique en RDC investit dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE, le Centre Carter a passé en revue ce document et a proposé pour son amélioration les contributions sur les points suivants :

#### **I. EVALUATION GENERALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE (Page 1 du projet de rapport)**

##### **1.1. Réunions du Groupe Multipartite (GMP) et du Groupe de Travail de Suivi (GTS)**

- Le tableau présenté sur ce point indique qu'il y en a eu au total 10 réunions organisées au cours de cette année et non 8 comme dit dans le paragraphe qui lui précède car il y a pratiquement trois types de réunions différentes regroupées au point 8 de cette section. Ainsi, nous proposons que ces différentes activités soient présentées de manière séparée pour faciliter la compréhension comme l'indiquent leurs dates de réalisation.
- En outre, le tableau tel que présenté ne ressort pas clairement l'idée globale de l'objet de ces différentes réunions. Reprendre les seules résolutions qui ont été arrêtées ne permet pas aux lecteurs d'avoir l'idée générale de ces réunions et des questions débattues. C'est pareil aussi pour les questions renvoyées aux prochaines sessions ou non encore vidées.

Nous proposons donc d'ajouter sur le tableau d'autres colonnes qui reprennent l'objet de ces réunions ou les points qui ont été débattus et ceux reportés.

- Ensuite, le rapport renseigne qu'en date du 28 Décembre 2015, il y a eu une session Complément d'amélioration du Rapport ITIE-RDC 2014 par le **Groupe de Travail de Suivi (GTS)**.

Nous recommandons de donner un mandat clair à cette commission et déterminer qui sont ces membres.

- Enfin, nous avons également constaté que les Procès-Verbaux de ces trois dernières réunions ne sont pas disponibles bien que plus de 7 mois se soient écoulés depuis qu'elles ont été tenues. Le ST peut-il en expliquer les raisons ? En cas d'une simple omission le placer sur le site web de l'ITIE pour faciliter son accès au plus grand public et se conformer à l'esprit même du processus qui se veut un processus multi-acteurs et inclusif.

### **1.2.6. Activités de Formation, Renforcement des Capacités et Communication**

- La formulation de la plus part des activités dans cette section ne permet pas de bien cerner la substance de ces activités et en quoi est-ce qu'elles ont renforcé les capacités des parties prenantes comme prévues dans le PTT et reprises ici. On fera mieux d'en indiquer l'objet, le lieu, les personnes qui y ont pris part, les grandes résolutions qui y ont été prises et les impacts. Ça permettrait de comprendre l'activité et d'évaluer sa pertinence dans la mise en œuvre du processus.
- Aussi, en quoi les réunions peuvent-elles être considérées comme des activités de renforcement des capacités ? Il faut démontrer en quoi ces réunions ont renforcé les capacités des personnes qui y ont pris part et à quoi ça va aider les processus. C'est par exemple, la Réunion avec Clare Short, avait pour finalité de donner aux parties prenantes des orientations sur la mise en œuvre du processus ou apporter des éclaircissements sur telle ou telle autre question de la norme.
- Par ailleurs, le rapport devrait commencer par les activités arrêtées dans le PTT et terminer avec les autres. Cela permettrait de vérifier les nombres et types d'activités réalisées comparativement à ce qui a été prévu dans le PTT 2015 -2017.
- Il n'existe pas de compte rendu ni rapport de cette activité sur la page des activités du site web de l'ITIE. Pouvez-vous en indiquer les liens ? Cette observation vaut aussi pour les activités de Mai, Juillet et certaines activités de septembre à Décembre 2016.

### **1.2.7. Activités d'évaluation du processus par la Société Civile**

A notre avis toutes les activités listées ici n'ont pas nécessairement comme objectif l'évaluation de la mise en œuvre du processus. Tel est le cas des contributions aux différents

documents qui sont produit dans le cadre du processus. Il faut donc relativiser les choses à ce niveau. Certaines des activités peuvent monter au chapitre qui traite des activités des parties prenantes. D'autres, plus précisément celles ayant comme objet l'évaluation du processus peuvent rester ici.

## **II. EVALUATION DES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS ET ACTIVITES DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2015.**

- L'évaluation présentée dans ce chapitre semble être partielle car elle ne couvre que 20 actions sur 24 retenues dans le Plan Triennal de Travail de 2015 à 2017 qui est d'application. En plus, elle confond les actions qui sont plus générales avec les actions qui sont très détaillées. Cela rend difficile la vérification des actions et activités réellement réalisées comparativement à ce qui a été prévues. On fera mieux de reprendre les choses tel qu'elles sont reprises avec autant de détails dans le PTT parce que pour chaque action, il y avait une liste des activités bien connues qui devraient être réalisés. Dans l'ensemble, pour toutes les 24 actions prévues sur le PTT 2015-2017, il y avait environ 131 activités. La répartition des activités par actions variaient entre 1 et 11 activités. Il faut noter aussi qu'il y avait autant des budgets qu'il y avait des activités. Les budgets des actions étaient les sommes des budgets des activités. Par contre, si les choses restaient telles qu'elles sont présentées dans ce chapitre, on peut conclure facilement que le CE a fait une programmation démesurer parce que nous n'avons pas été à mesure de réaliser même pas la moitié des activités de ce plan. Cela aura certainement un impact sur le budget.
  
- Combien d'activités ont été réellement réalisées par rapport aux différentes actions reprises dans le tableau. on pense qu'il faut désagréger ce qui a été fait par rapport à chacune des actions reprises dans ce tableau. Préciser si c'est toutes les activités prévues qui ont été réalisées ou c'est une partie seulement. Car dans le cadre PTT et de sa note explicative, il y a un totale de 25 action et que pour chacune d'elles il y une listes des activités à entreprendre.

## **III. EVALUATION DES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX EXIGENCES.**

### **1. Activité sur la participation et contributions des parties prenantes, évaluation et mécanisme de nomination et de remplacement au CE/GMP :**

Nous pensons qu'il faut relativiser les choses sur ce point par rapport à quatre sur cinq activités reprises sur ce point à savoir la participation aux réunions du CE ; l'évaluation du processus et les contributions pour l'amélioration des rapports et autres documents produits dans le cadre de l'ITIE, rédaction des mécanismes de nomination et remplacement des délégués des parties prenantes au CE/GMP :

- Quant à la contribution des parties prenantes, on fera mieux de signaler les observations faites par la SC dans leurs documents ou mémo produit sur leur évaluation dans la prise en compte de leurs commentaires et contributions aux différents documents liés au processus.

## **2. Activité du 07 janvier 2015 :**

De l'analyse faite de ce point comparativement à son résultat renseigné dans la colonne des résultats du tableau, nous constatons qu'il n'y a pas de cohérence entre cette activité et le résultat. Nous proposons au Comité Exécutif (CE) de revoir ce point pour préciser le vrai résultat lié à cette activité.

## **3. Activités en rapport avec les exigences 3 et 4 :**

Le rapport n'a pas signalé les résultats de toutes les activités couvrant les exigences 3 et 4 reprises dans le tableau. Cela n'a pas permis une évaluation complète et détaillée de toutes ces activités. Ainsi, nous proposons qu'il soit complété dans la colonne des résultats tous les résultats obtenu dans le cadre des activités liées aux exigences 3 et 4 de la norme.

## **4. Activités liées à l'exigence 5 de la norme portant appropriation du processus, accessibilité et compréhension des rapports ITIE et débat public:**

S'agissant l'appropriation des rapports ITIE par l'élite universitaire, nous pensons que c'est discutable. Comment peut-on vérifier cela ? Est-ce qu'à avec une seule session de sensibilisation on peut convaincre aux universitaires de s'approprié l'ITIE ?

C'est pareil pour la publication des rapports ITIE, leur accessibilité et compréhension pour encourager des débats publics sur les informations fournies par les rapports ITIE, les copies des rapports ITIE 2013 et 2014 ne sont pas encore disponibles. Seules quelques copies ont été distribuées et n'ont pas été plus de 20 personnes pour le Katanga par exemple.

La même question peut être posé pour les activités de dissémination, il n'existe pas encore des activités de dissémination qui puissent entraîner des débats publics au vrai sens du nom. Les quelques activités organisées par le ST n'ont pas atteint atteindre tout le monde.

## **5. Activités liées à l'exigence 7 de la norme :**

Les activités reprises sur l'exigence 7 du tableau commentaire n'ont pas leur place à ce niveau. Ces activités doivent être renvoyées au point suivant du rapport qui traite de l'aperçu de la mise en œuvre des recommandations du conciliateur indépendant.

## **6. Autres observations par rapport aux a.ii et a.iv de l'exigence 7.2**

Le rapport ne donne pas une évaluation sur les progrès réalisés en rapport avec les questions recommandées au point a.ii de l'exigence 7.2 de la norme. Il s'agit des questions telles que la gestion des revenus et des dépenses (3.7-3.8), les paiements de frais de transport (4.1.f), les dépenses sociales discrétionnaires (4.1.e), les transferts infranationaux ponctuels (4.2.e), l'identité des propriétaires réels (3.11) et les contrats (3.12).

En plus, ce rapport ne donne pas non plus l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le plan de travail du Groupe multipartite (Disposition 1.4), y compris l'évaluation de l'impact et des résultats à la lumière des objectifs énoncés. A la place, il se contente juste de donner la liste des actions et non des activités réalisés dans le cadre du PTT. Il ne dit rien sur les progrès et les défis à relever.

Pour ce faire, nous recommandons :

- Que le rapport ajoute les détails sur les progrès réalisés par rapport aux informations reprises au 7.a.ii ainsi que leurs impacts.
- Et enfin, que le rapport fournisse au point qui traite des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de du PTT 2015-2017 comme le demande le point a.iv de l'exigence 7.2 de la norme ITIE 2013.

## **IV. COÛTS TOTAUX DE MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS**

Le tableau ne présente pas de façon claire la vraie situation financière sur la mise en œuvre du processus ITIE. Il ne permet pas de comprendre ce que représentent les différents financements en pourcentage. Nous pensons qu'il faut ajouter une autre rubrique qui expliquerait ce que représentait les différents financements en pourcentage par rapport au budget total financé pour cette exercice 2015 pour éviter la confusion dans les estimations des sources de financements comme présentés au point V. a du présent rapport.

## **V. COMPOSITION DU GROUPE MULTIPARTITE**

Le contenu donné à ce titre ne cadre pas avec le titre du document. A suivre le contenu, il est question ici non seulement de la composition mais aussi de son fonctionnement et de la participation des parties prenantes. Par conséquent, nous proposons ce qui suit :

Que le titre soit reformulé de la manière suivante : « Composition et fonctionnement du Comité Exécutif/Groupe Multipartite ».

Par rapport au contenu, que le rapport explique comment le GMP a fonctionné au courant de cette année ? Quel a été le niveau de participation des différentes parties prenantes ? La nomination et les remplacements des délégués et les réformes entreprises à ce sujet, ce qui a marché et ce qui n'a pas marché ainsi que des recommandations pour l'avenir.

En plus, s'agissant de la participation, la présence et le nombre des délégués ne suffisent pas. On doit expliquer de quelle manière les différentes parties prenantes ont pris part aux activités du GMP, c'est notamment, les nombres des réunions, les activités et des contributions.

#### ANNEXE 1: LISTE DES ACTIVITES DE TCC EN 2015

N°	ACTIVITE REALISEE	PERIODE	LIEU	RESULTATS ESCOMPTÉS
1.	Appui technique et financier au Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles / Ituri (« CdC ») pour leur analyse des rapports ITIE-RDC 2011, 2012	Juin 2014, Février 2015	Bunia	Les forces et les faiblesses du rapport sont relevées et les recommandations pour l'amélioration sont formulées par les OSC au Comité Exécutif
2.	Appui technique et financier au partenaire (MMKi) pour leur analyse des rapports ITIE-RDC 2011, 2012	Juin 2014, Février 2015	Bukavu	Les forces et les faiblesses des rapports sont relevées et les recommandations pour l'amélioration sont formulées par les OSC au Comité Exécutif

3.	Appui technique au partenaire (CdC) pour l'élaboration de leur plan d'action ITIE 2015	Février 2015	Bunia	Un plan d'action ITIE prenant en compte les activités spécifique de la province orientale est élaboré
4.	Appui technique au partenaire (MMKi) pour l'élaboration de leur plan d'action ITIE 2015	Février 2015	Bukavu	Un plan d'action ITIE prenant en compte les activités spécifique du Sud-Kivu est élaboré
5.	Appuis technique au CdC pour l'analyse du Cadrage du rapport ITIE 2013	Février 2015	Bunia	Les améliorations sont apportées par le Cadre de Concertation de l'ITURI sur les mines au projet de rapport ITIE 2012
6.	Appui technique aux partenaires POM, RRN et DESC pour l'analyse du projet de rapport ITIE 2012	Mars 2015	Lubumbashi	Les améliorations sont apportées au projet de rapport ITIE 2012
7.	Appui technique à la MMKi pour l'analyse du projet de cadrage ITIE 2013	Mars 2015	Bukavu	La MMKi a apporté des améliorations au projet de Cadrage ITIE 2013

8.	Appui technique aux partenaires POM, RRN et DESC pour l'analyse du projet de rapport ITIE 2012	Mars 2015	Lubumbashi	La synergie POM, RRN et DESC a apporté des améliorations au projet de Cadrage ITIE 2013
9.	Appui technique à la POM pour l'analyse du projet de rapport ITIE 2013	Juin 2015	Lubumbashi	La POM a apporté des améliorations au projet de Rapport ITIE 2013
25	Appui technique à la MMLi pour l'analyse du projet de rapport ITIE 2013	Juin 2015	Bukavu	La MMKi a apporté des améliorations au projet de Rapport ITIE 2013
10.	Appui technique au CdC pour l'analyse du projet de rapport ITIE 2013	Juin 2015	Bunia	Le CdC a apporté des améliorations au projet de Rapport ITIE 2013
11.	Appui de la SC du Sud Kivu pour l'analyse de la gouvernance du processus ITIE	Juillet 2015	Bukavu	La société civile du Sud Kivu propose des améliorations sur la mise en œuvre du processus ITIE
12.	Appui au CdC pour l'analyse du rapport de lancement du rapport ITIE 2014	Septembre 2015	Bunia	Le CdC a apporté des améliorations au rapport de lancement du rapport ITIE 2014

13.	Appui à la MMKi pour faire le suivi de ses recommandations sur la prise en compte des recommandations des OSC	Octobre 2015	Bukavu	La MMKi a proposé des orientations pour la prise en compte des recommandations des OSC
14.	Appui au CdC pour l'analyse du rapport ITIE 2013	Novembre 2015		Les forces et les faiblesses du rapport sont relevées et les recommandations pour l'amélioration sont formulées par le CdC au Comité Exécutif
15.	Appui au CdC pour l'analyse du projet de rapport ITIE 2014	Décembre 2015	Bunia	Les forces et les faiblesses du projet rapport sont relevées et les recommandations pour l'amélioration sont formulées par le CdC au Comité Exécutif
16.	Appui à la MMKi pour l'analyse du projet de rapport ITIE 2014	Décembre 2015	Bukavu	Les forces et les faiblesses du projet de rapport sont relevées et les recommandations pour l'amélioration

				sont formulées par la MMKi au Comité Exécutif
17.	Appui au CdC pour le Suivi des recommandations du Cdc sur la prise en compte des recommandations des OSC	Décembre 2015	Bunia	Le CdC a proposé des orientations pour la prise en compte des recommandations des OSC